

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Securex Invest 26 (un mode de placement de la branche 26 à 5 ans) est un produit d'assurance de Securex Vie AAM ([www.securex.be](http://www.securex.be)), entreprise d'assurance belge agréée sous le n° 944. Appelez le 02/706 97 24 pour de plus amples informations. La FSMA est chargée du contrôle de Securex Vie en ce qui concerne ce document d'informations clés. Le document d'informations clés est d'application au 14/05/2026

## En quoi consiste ce produit?

### Type

Opération de capitalisation (branche 26) avec un taux d'intérêt garanti par Securex Vie, soumise au droit belge.

### Durée

Cette opération de capitalisation a une durée de 5 ans. Le contrat prend fin au terme ou en cas de rachat total.

### Objectifs

Constituer un capital supplémentaire par la capitalisation des primés payées au taux d'intérêt garanti à ce moment. Le taux d'intérêt en vigueur lors d'un paiement de prime s'élève momentanément à 2,75 % et est appliqué après déduction des taxes éventuelles et frais d'entrée. Le taux d'intérêt est garanti jusqu'au terme du contrat. Des versements complémentaires ne sont pas possibles. Aucune participation bénéficiaire n'est attribuée.

### Investisseurs de détail visés

Cette opération de capitalisation s'adresse aux personnes morales et aux personnes physiques, qui ont une connaissance suffisante de la branche 26, notamment sur les notions de rendement, risque et coût. Ils souhaitent placer leur argent, pendant 5 ans, dans un produit avec un taux d'intérêt garanti, dont le risque est de 1.

### Avantages et coûts

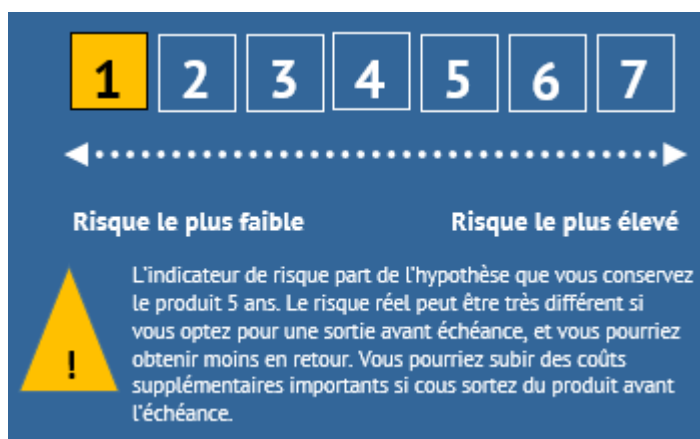
La durée, le terme du contrat, ainsi que le capital que le souscripteur de ce contrat reçoit au terme, ne dépendent pas de la vie ou du décès d'une personne déterminée.

Au terme du contrat, la prime nette (= versement hors frais d'entrée dus) capitalisé au taux d'intérêt garanti sera versée. Le montant de ces prestations figure dans la section 'Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? Le rendement n'est pas influencé par le montant de la prime versée.

(Le versement, taxe incluse, est libre: versement initial min. 10 000 € ; max. 500.000 € par contrat ; des versements complémentaires ne sont pas possibles.)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7 ; qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentiellement liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Securex Vie garantit les performances de l'opération de capitalisation de branche 26. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit au terme (après 5 ans) est fixe et ne dépend pas des performances futures du marché ou des évolutions futures du marché.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple investissement : 10.000,00 euro Prime d'assurance (décès) 0,00 euro		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios en cas de survie</b>		<b>€ 9.870</b>	<b>€ 11.230</b>
<b>Minimum</b>			
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 9.870	€ 11.230
	Rendement annuel moyen	-1,28%	2,34%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 9.870	€ 11.230
	Rendement annuel moyen	-1,28%	2,34%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 9.870	€ 11.230
	Rendement annuel moyen	-1,28%	2,34%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 9.870	€ 11.230
	Rendement annuel moyen	-1,28%	2,34%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10.000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Les scénarios de tensions, défavorable et intermédiaire déterminent un rendement en tenant compte du taux d'intérêt garanti. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Il n'est pas avantageux de sortir de ce produit avant terme. Si vous voulez récupérer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez devoir payer, en plus des frais de sortie, des coûts supplémentaires sous la forme d'une indemnité de sortie conjoncturelle. Cette indemnité pourrait avoir un impact sur votre rendement et sur les sommes que vous pourriez obtenir, en fonction des taux de marché au moment de la sortie. Dans le tableau ci-dessus (dans la colonne « si vous sortez après 1 an »), il est tenu compte des frais de sortie mais il n'est pas tenu compte de cette indemnité de sortie conjoncturelle.

### Que se passe-t-il si Securex Vie n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats de capitalisation (branche 26) font partie d'un patrimoine spécial, géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les souscripteurs. Ce produit n'est pas garanti par le Fonds de garantie belge.

### Que va me coûter cet investissement?

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %); que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (une fois 2% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	397,5 €	196,1 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,9 %	0,4 % par an

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,7 % avant déduction des coûts et de 2,3 % après cette déduction.

<b>Composition des coûts</b> Le tableau ci-dessous indique : - L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ; - La signification des différentes catégories de coûts.		
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts d'entrée</b>	x% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	0.4%
<b>Coûts de sortie</b>	Les coûts de sortie sont indiqués comme 'S.O.' dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas si vous gardez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.	S.O.
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	x% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	S.O.
<b>Coûts de transaction</b>	x% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	S.O.
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	S.O.

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

Nous recommandons une période de 5 ans afin de permettre à la prime versée d'avoir le temps d'être capitalisée et d'éviter des frais de rachat. En cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'au terme de la période de détention recommandée: voir la section « Que va me coûter cet investissement ».

Le souscripteur peut à tout moment, en cours de contrat, retirer tout son investissement. Des rachats partiels ne sont pas possibles.

Des frais de sortie (également appelés indemnité de rachat) sont dus en cas de rachat total avant le terme du contrat.

- Rachat pendant la 1<sup>ère</sup> année de la conclusion du contrat : 3 % de la réserve rachetée
- Rachat pendant la 2<sup>ème</sup> année de la conclusion du contrat : 2 % de la réserve rachetée
- Rachat à partir de la 3<sup>ème</sup> année de la conclusion du contrat: 1% de la réserve rachetée

Pas de frais de sortie au terme du contrat.

Le rachat peut être demandé via votre intermédiaire d'assurance ou en direct via Securex Vie ([vie@securex.be](mailto:vie@securex.be)), moyennant le respect des formalités nécessaires.

Indemnité de sortie conjoncturelle: En cas de rachat pendant la durée du contrat, une indemnité de sortie conjoncturelle peut également être appliquée en plus des frais de sortie.

La valeur de rachat est alors corrigée par un facteur reflétant l'évolution des taux d'intérêts du marché (spot rates).

#### Comment puis-je introduire une réclamation?

Pour toute réclamation adressez-vous à Securex Vie AAM – Service des Plaintes, Cours Saint-Michel 30, 1040 Bruxelles, ou via mail à [claims.insurance@securex.be](mailto:claims.insurance@securex.be) et, en second lieu, à l'Ombudsman des Assurances ([www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be)), square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, [info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be).

#### Autres informations utiles

Les conditions générales et la fiche technique sont disponibles gratuitement (sur base d'une obligation légale) sur [www.securex.be/fr/securex-invest-26](http://www.securex.be/fr/securex-invest-26). Chaque année, le souscripteur reçoit un récapitulatif de l'état de son contrat.